

Renaissance and Reformation Renaissance et Réforme



Livres polyglottes et conflits linguistiques au XVI^e siècle : l'exemple de l'occitan

Michel Jourde

Volume 42, Number 1, Winter 2019

Tensions à l'âge de l'imprimé : conflit et concurrence des publics
dans la littérature française de la Renaissance
Tensions in the Age of Printing: Audience Conflict and Competition in
French Literature of the Renaissance

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1064518ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1064518ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (print)

2293-7374 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Jourde, M. (2019). Livres polyglottes et conflits linguistiques au XVI^e siècle :
l'exemple de l'occitan. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*,
42(1), 41–66. <https://doi.org/10.7202/1064518ar>

Article abstract

In the sixteenth century, the linguistic situation in southern France was characterized by the existence of several languages, each given a significantly different valuation. What relationship can be established between this environment of linguistic conflicts and the multilingual nature of numerous Occitan publications of the period? By studying various textual and typographical arrangements, we notice that, depending on the situation, the coincidence of several languages together in one work can be used to conceal these conflicts or to expose them, either to turn them into the subject of literary play or to (attempt to) turn a conflict's dynamic in favour of the undervalued language. At the same time, these different manifestations share a common desire to offer readers of varied competencies a view of a world where languages with fluid values coexist with one another.

Livres polyglottes et conflits linguistiques au XVI^e siècle : l'exemple de l'occitan

MICHEL JOURDE

École normale supérieure de Lyon

La situation linguistique du sud de la France se caractérise au XVI^e siècle par l'existence de plusieurs langues auxquelles sont attachées des valeurs fortement différenciées. Quelle relation peut-on établir entre cette situation de conflits linguistiques et le caractère plurilingue de nombreuses publications occitanes de cette période ? En étudiant différents types de dispositifs littéraires et typographiques, on constate que la coprésence des langues peut servir, selon les cas, à masquer ces conflits ou à les exhiber, soit pour en faire la matière d'un jeu littéraire, soit afin de (tenter de) retourner la dynamique de ces conflits au profit de la langue minorée. Ces différentes réalisations ont cependant en commun le désir d'offrir aux lecteurs, dotés de compétences diverses, la représentation d'un monde dans lequel cohabitent des langues dont les valeurs demeurent mobiles.

In the sixteenth century, the linguistic situation in southern France was characterized by the existence of several languages, each given a significantly different valuation. What relationship can be established between this environment of linguistic conflicts and the multilingual nature of numerous Occitan publications of the period? By studying various textual and typographical arrangements, we notice that, depending on the situation, the coincidence of several languages together in one work can be used to conceal these conflicts or to expose them, either to turn them into the subject of literary play or to (attempt to) turn a conflict's dynamic in favour of the undervalued language. At the same time, these different manifestations share a common desire to offer readers of varied competencies a view of a world where languages with fluid values coexist with one another.

La constitution d'une « histoire de la littérature occitane », dans la deuxième moitié du XX^e siècle¹, a produit de multiples effets quant à la connaissance de la littérature produite en France au début de l'époque moderne : non seulement il est devenu possible de dessiner un paysage plus complet, faisant émerger des corpus délaissés jusque-là ou des modes d'interaction insoupçonnés, mais on a pu aussi envisager autrement les relations entre situation linguistique et création littéraire, en mettant à distance un cadre d'interprétation téléologique qui situait

1. Voir en particulier Charles Camproux, *Histoire de la littérature occitane* (Paris : Payot, 1953 ; rééd. 1971) ; Christian Anatole et Robert Lafont, *Nouvelle histoire de la littérature occitane*, 2 vols. (Paris : Presses universitaires de France, 1970) ; Philippe Gardy et Robert Lafont, *Histoire et anthologie de la littérature occitane*, 2 vols. (Montpellier : Presses du Languedoc, 1997).

au terme d'un processus plus ou moins harmonieux l'apogée du classicisme français, linguistique et littéraire. La production littéraire du XVI^e siècle qui constitue cette « histoire de la littérature occitane » ne saurait être considérée comme la survivance d'un monde ancien sur le point de disparaître : comme le montrait Robert Lafont en 1970, elle participe, elle aussi, d'un mouvement de « renaissance »² et, surtout, elle prend son sens, comme les autres productions contemporaines, dans un univers où se rencontrent et entrent en conflit des langues diverses, auxquelles sont attribuées des valeurs différenciées et discutées³. On a pu ainsi, ces dernières années, mettre en lumière un corpus d'« apologies de la langue occitane »⁴, qui cherchèrent à détourner au profit de cette dernière, contre la domination de la langue française, des formulations qui avaient d'abord servi à « défendre » la langue française contre le latin. Défendre une langue, c'est toujours chercher à modifier les relations établies entre plusieurs langues.

Or, ce plurilinguisme ne caractérise pas seulement le contexte dans lequel ont pu être conçues et publiées de telles apologies : les corpus occitans du XVI^e siècle, même ceux qui se vouent à la défense ou à la célébration de la langue occitane, sont souvent des corpus plurilingues. Quels liens établir alors entre ces deux plurilinguismes ? Quel éclairage un corpus plurilingue apporte-t-il sur une situation elle-même plurilingue ? Dans ces dernières décennies, divers modèles interprétatifs ont été mobilisés pour caractériser la situation propre au domaine occitan du début de l'époque moderne, modèles dans lesquels la notion de conflit joue un rôle très variable : dans des approches fondées sur la sociolinguistique, la notion demeure centrale, même lorsqu'il s'agit de se

2. Robert Lafont, *Renaissance du Sud. Essai sur la littérature occitane au temps de Henri IV* (Paris : Gallimard, 1970).

3. Pour une présentation synthétique de la situation en Europe au début de l'époque moderne, voir Peter Burke, *Languages and Communities in Early Modern Europe* (Cambridge : Cambridge University Press, 2004). Pour la situation française, voir Jean-François Courouau, *Moun lengatge bèl. Les choix linguistiques minoritaires en France (1490–1660)* (Genève : Droz, 2008) ; Serge Lusignan, France Martineau et Yves-Charles Morin, éd., *L'Introuvable unité du français. Contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique, XII^e–XVII^e siècle* (Québec : Presses de l'Université de Laval, 2011) ; Jean-François Courouau, *Et non autrement : marginalisation et résistance des langues de France (XVI^e–XVII^e siècle)* (Genève : Droz, 2012).

4. Jean-François Courouau, « Les apologies de la langue française (XVI^e) et de la langue occitane (XVI^e–XVII^e siècles). Naissance d'une double mythographie », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle* 21.2 (2003) : 35–52 et 22.2 (2004) : 23–39.

démarquer d'une lecture univoque qui chercherait à lire dans les textes littéraires la simple transcription d'une situation diglossique⁵ ; d'autres approches, d'abord sensibles à l'effectivité et à la persistance des « choix linguistiques minoritaires », tendent à « relativiser » l'emprise exercée par la situation de conflit linguistique sur la production des textes littéraires⁶. Notre approche, dans les pages qui suivent, consistera à décrire, dans leur dimension littéraire et typographique, quatre types de réalisations livresques plurilingues produites dans l'espace occitan de la deuxième moitié du XVI^e siècle, en interrogeant la relation qu'elles entretiennent avec la notion de conflit linguistique. Cette relation, on le verra, est variable et cette variation concerne à la fois les modes de représentation (ou de non-représentation) du conflit linguistique comme les modes d'intervention (ou de non-intervention) dans ce conflit.

Entrer dans la guirlande des langues

Un premier modèle nous est fourni par une publication toulousaine de 1554 visant à célébrer la naissance du futur Henri IV, le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret, publication conçue et en partie rédigée par le Béarnais Bernard Du Poey, qui avait enseigné au collège d'Auch et qui avait jusque-là publié des poèmes en français et en latin⁷.

5. Voir Philippe Gardy et Robert Lafont, « La diglossie comme conflit : l'exemple de l'occitan », *Langages* 61 (1981) : 75–81. Sur l'histoire des emprunts à la sociolinguistique par les études occitanistes, voir Christian Lagarde, « Le “colonialisme intérieur” : d'une manière de dire la domination à l'émergence d'une “sociolinguistique périphérique” occitane », *Glottopol* 20 (2012), http://glottopol.univ-rouen.fr/numero_20.html.

6. Voir Courouau, *Moun lengatge bèl*, 16. Voir aussi Paul Cohen, « Langues et pouvoirs politiques en France sous l'Ancien Régime : cinq anti-lieux de mémoire pour une contre-histoire de la langue française », in *L'Introuvable unité du français*, 109–143.

7. *Poesie en diverses langues. Sur la naissance de Henry de Bourbon prince tresheureux, né au chasteau de Pau au mois de decembre 1553* (Toulouse : Jacques Colomiès, 1554). Sur l'auteur, voir Philippe Gardy, « Situation linguistique et littéraire d'un écrivain béarnais contemporain d'Arnaud de Salette : Bernard Du Poey », in *Arnaud de Salette et son temps. Le Béarn sous Jeanne d'Albret* (Orthez : Per Noste, 1984), 327–344 ; Bernard Cullière, « Le portrait de Bernard Du Poey, gravé par Pierre Woeiriot », *Nouvelle Revue du Seizième Siècle* 4 (1986) : 35–49.

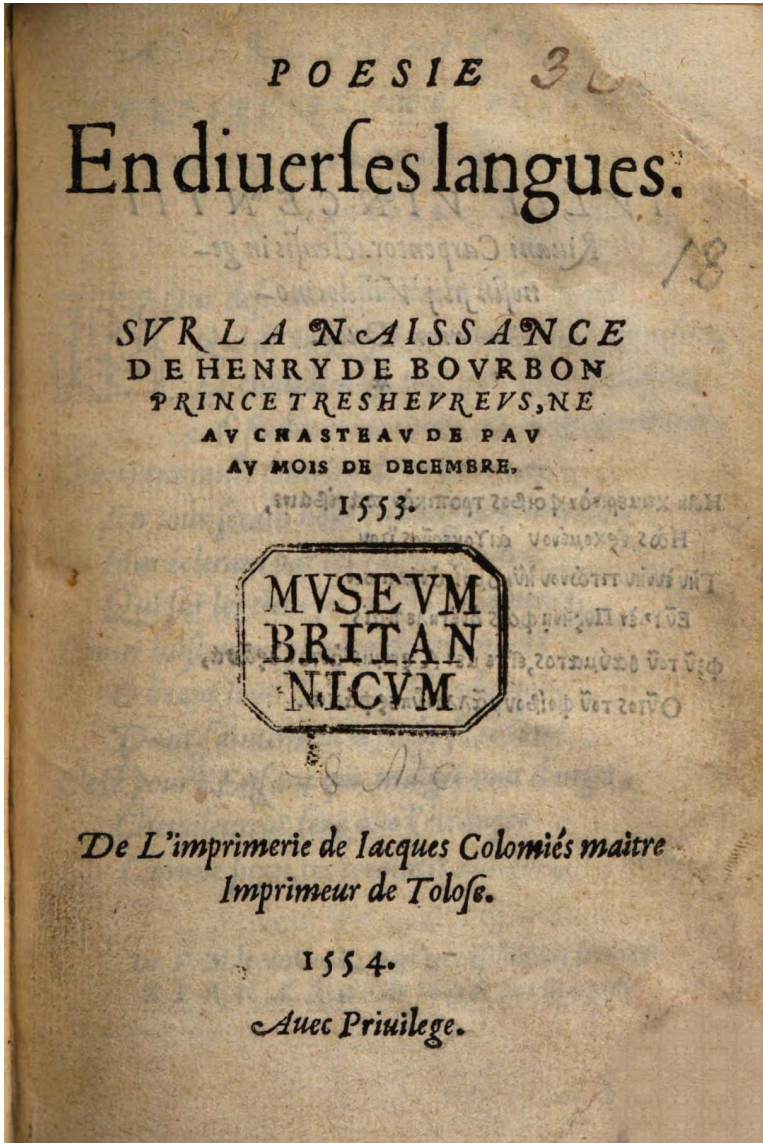


Fig. 1. [Bernard Du Poey], *Poesie en diverses langues. Sur la naissance de Henry de Bourbon prince tresheureus, né au chasteau de Pau au mois de decembre 1553* (Toulouse : Jacques Colomiés, 1554), f. A i r°. British Library, General Reference Collection DRT Digital Store 1073.e.12.

La mise en page fait apparaître un titre bipartite. L'indication des circonstances de la publication est donnée en un bloc de six lignes composées en capitales dans des corps de taille décroissante (« Sur la naissance || de Henry de Bourbon || prince tresheureux, ne || au chasteau de Pau || au mois de decembre. || 1553. »), surmonté de deux lignes, plus espacées, dont la deuxième est composée en bas de casse et dans un corps trois fois plus grand que la première : « Poesie || En diuerses langues. » Soulignée par le choix du bas de casse, par la taille du corps comme par la place centrale dans la page, c'est donc cette dimension plurilingue (« En diuerses langues ») qui sert à définir le caractère spécifique du livre. Autour de cette naissance princière, il s'agit de tresser par la poésie une guirlande de langues.

Les premières langues rencontrées sont le latin et le grec (f. A1 v^o) puis le français (f. A2 r^o : « A treshaut et trespuissant prince Henry d'Albret roy de Navarre »). Ce dispositif apparaît familier aux lecteurs de la poésie française du début des années 1550, et en particulier de la poésie d'éloge : les langues antiques sont mobilisées, à la fois comme ornement et comme source, pour la création d'une poésie moderne en français affirmant sa capacité de louer et conforter le pouvoir politique. Le modèle ronsardien est d'ailleurs explicité à la fin d'une longue « Ode au trespuissant Roy de Navarre », sous la forme d'un appel à se joindre au concert poétique : « Terpandre Vandomois⁸ / Vien pour cette naissance, / Chanter nostre esperance » (f. C1 r^o). Mais, comme les vers suivants le précisent aussitôt, c'est en tant que modèle lyrique que Ronsard est appelé à participer au concert. Du Poey entend mobiliser les ressources lyriques antiques d'un Ronsard qui va « Les gloires haut-chantant / Des françaises merveilles », mais à ses propres fins :

J'ay pillé ces dons rares
Des latins et français,
Chassant les vois barbares
Loin de mes Bearnois,
Ores chantant mon Prince,
Et ores sa province.

8. L'identification de Ronsard au poète grec Terpandre figure en page de titre et en dernière page des *Quatre premiers livres des Odes de Pierre de Ronsard Vandomois* (Paris : Guillaume Cavellat, 1550) sous la forme d'une devise anagrammatique (*Terpandros = P. de Ronsart*) forgée par Jean Dorat et explicitée dans la « Breve exposition de quelques passages » rédigée par Jean Martin et insérée à la fin de l'ouvrage.

L'honneur de sa couronne
 Doncques je vanterai [...]. (f. C1 v^o)

Le transfert linguistique permis par l'imitation des modèles antiques se trouve ainsi poursuivi dans un nouveau contexte politique, de la France à la Navarre, et adapté à une nouvelle situation linguistique : le français est la langue du poème mais il est aussi, incarné par Ronsard, l'une des langues des modèles poétiques à imiter.

Cependant, la suite du recueil se distingue nettement de ce modèle ronsardien et confère un sens neuf à la diversité linguistique mise en avant par le titre : il s'agit visiblement ici de faire participer au geste de célébration le plus grand nombre possible de langues. Si la première partie du livre s'organisait autour du français et du latin, avec la participation du grec et de l'italien (les langues modernes étant distinguées par l'italique), survient ensuite « une cascade d'idiomes »⁹. À chaque poème ou presque correspond une nouvelle langue, soigneusement nommée : le « Brezonec » (breton), le « Bernes » (béarnais), le « maternel » du « Dauphinois », le « lengaige de Tolosa », le « Gascon », le « Poictevin », le « Castellano », le « Basque », l'« Allemand » (f. K2 v^o-L1 v^o). Du Poey lui-même explicite ce projet en quelques vers français, qui reprennent et déplacent une des images favorites de la Pléiade :

Comme lon voit les mouches ménageres
 Parmi les chams resuçer maintes fleurs,
 S'emmieller et de douçes liqueurs,
 Ainsi mes vers de langues éstrangeres
 Sont émprélerés, pour mieux complaire aux Sœurs. (« Au Seigneur Jean Cognard, conseiller », f. C3 r^o)

L'abeille figure ici non pas le poète capable d'imiter et de s'appropriier les modèles mais le livre lui-même. Il s'agit bien de composer, comme le dit le titre, une unique *Poesie en diverses langues*, dans laquelle la diversité des expressions linguistiques s'harmonise en une entreprise de célébration politique centrée sur l'unité, chaque poème, quelle que soit sa langue, évoquant l'un des horizons, au

9. Philippe Gardy, « Des poèmes qui n'en font qu'un ? Le recueil collectif *Poesie en diverses langues*. Sur la naissance de Henry de Bourbon... (1554) composé par Bernard du Poey », *Réforme, Humanisme, Renaissance* 62 (2006) : 45-49 (citation : 51).

moins symboliques, du royaume de Navarre¹⁰. À l'occasion de cette naissance princière, toute forme de conflit — politique, linguistique — semble disparaître au profit de cette célébration de l'unité par la diversité.

Il en résulte un double effet quant au statut de la langue d'oc : d'un côté, elle s'émiette en une pluralité de « langages » (béarnais, toulousain, gascon) ; dans le même temps, ces « langages » se trouvent intégrés à la guirlande poétique tressée autour de la couronne navarraise, parmi les grandes langues de culture. Le plurilinguisme du dispositif éditorial, dissocié pourtant de toute connotation conflictuelle, garde une capacité de promotion des langues minorées, rendue possible par la situation particulière de la Navarre¹¹. Notons à ce propos qu'aucune célébration de la monarchie française, qui régnait sur une diversité linguistique plus vaste encore, ne semble avoir recouru, au XVI^e siècle, aux ressources égalisantes d'un tel plurilinguisme¹². Du Poey lui-même incarne ce plurilinguisme de la manière la plus souple et ductile en signant lui-même — de son nom, par une anagramme ou par sa devise — des poèmes en français, en latin, en grec, en italien, en castillan et en béarnais.

Le conflit comme jeu

L'année suivante, le même imprimeur-libraire publie un autre livre collectif polyglotte, comprenant vingt-et-une pièces, dont le titre explicite le double contexte¹³.

10. Voir Gardy, « Des poèmes qui n'en font qu'un ? », 52.

11. Voir Courouau, « Les écrivains occitanophones et la couronne de Navarre », *Annales du Midi* 238 (2002) : 155–182.

12. En revanche, il arrive que la langue d'oc intervienne dans des recueils de chansons, genre dans lequel le souci de la variation l'emporte sur les critères de légitimité linguistique. Voir, par exemple, Charles Tessier, *Premier livre de chansons et airs de court, tant en françois qu'en italien et en gascon à 4 et 5 parties* (Londres : Thomas Este, 1597).

13. *La Requeste faicte et baillée par les Dames de la Ville de Tolose, aux Messieurs maistres et mainteneurs de la gaye science de Rhetorique [...]* (Toulouse : Jacques Colomiès, 1555). Édition moderne : *La Requeste faicte et baillée par les dames de la ville de Tolose (1555)*, éd. Jean-François Courouau et Philippe Gardy (Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 2003).

La Requeste faicte & baillée par les (3)
 Dames de la Ville de Tolose, Aux messieurs
 maistres & mainteneurs de la gaye sciéce de
 Rhetorique, au moys de May, Au ql moys
 par lesd̄ Seigneurs se adiugēt les Fleurs D'or
 & d'Argent, aux mieux difans, tendent affin
 qu'elles feussent receues a gagner ledit Pris.
 ¶ Auec plusieurs sortes de Rithmes en di-
 uers lengaiges & sur diuers propos, par lesd̄
 Dames de Tolose cōposées. Ensemble vne
 Epistre en Rithme ausi par icelles
 faicte & enuoyée aux Dames de
 Paris. Le premier iour de May.



Imprimé à Tolose, par I. Colomies

1555.

Fig. 2. *La Requeste faicte et baillée par les Dames de la Ville de Tolose, aux Messieurs maistres et mainteneurs de la gaye science de Rhetorique [...]* (Toulouse : Jacques Colomies, 1555), f. A i r°. Bibliothèque municipale de Toulouse, Res. D XVI 1205 (3).

D'abord celui des concours de poésie du Collège de Rhétorique de Toulouse : les « Dames de la Ville de Tolose » adressent une « Requête » aux « messieurs, maîtres et mainteneurs de la gaye science de Rhethorique, au moys de May, Au quel moys par lesdits Seigneurs se adjudent les Fleurs d'or et d'Argent [...] affin qu'elles feussent receues à gagner ledit prix ». Ensuite, celui des échanges poétiques et facétieux entre les « dames de Paris, de Rouen, de Milan [ou] de Lyon »¹⁴ : les « Dames de la Ville de Tolose » joignent ici à leur requête une « Epistre en Rithme [...] faicte et envoyée aux Dames de Paris ».

À première vue, l'organisation du recueil (in-8°) rappelle de près celle du recueil précédent (in-4°). Le titre, toujours en français, place en son centre la notion de plurilinguisme : à la place de la « Poesie en diverses langues », sont annoncées « plusieurs sortes de Rithmes en divers lengaiges et sur divers propos, par lesdites Dames de Tolose composées ». L'organisation du livre fait se succéder une première partie centrée sur le français, suivie d'une seconde qui voit apparaître l'occitan, les deux langues se trouvant typographiquement mises sur le même plan par le caractère romain. Ici, cependant, tout est placé sous le signe du conflit. Le livre est la représentation d'une bataille généralisée : entre les hommes et les femmes, dans le sillage d'une autre publication toulousaine, les *Controverses des sexes masculin et femenin* de Gratien du Pont, seigneur de Drusac (1534) ; entre les femmes de Paris et les femmes de Toulouse, ces dernières répondant aux premières sous des signatures de fantaisie¹⁵ ; entre ces femmes toulousaines et les messieurs du Collège de Rhétorique qui refusent de leur accorder la place qu'elles réclament ; enfin entre le français et l'occitan. Ce dernier, qui occupe la deuxième partie du recueil (de la dixième à la vingt-et-unième pièce), prend diverses formes : le « langaige Tholosain »¹⁶, mais aussi le « Gavach »¹⁷, qui désigne de manière péjorative un occitan « des montagnes »,

14. Voir Émile Picot, *La Querelle des dames de Paris, de Rouen, de Milan et de Lyon au commencement du XVI^e siècle* (Paris : P. Renouard, 1917) ; Élise Rajchenbach, « Une querelle poétique : la Querelle des dames parisiennes et des dames lyonnaises », in *La Poésie à la cour de François I^{er}*, éd. Jean-Eudes Girot (Paris : Presses Universitaires de Paris-Sorbonne, 2012), 101–119.

15. Le livre, qui est sans doute la reprise d'une publication antérieure (vers 1534 ?), reste anonyme et les signatures féminines semblent fictives. Voir, sur ces différents points, l'introduction de Jean-François Courouau et Philippe Gardy à leur édition de *La Requête*, 11–92. Ils proposent d'attribuer tout ou partie de l'ouvrage à Pierre de Nogerolles, l'un des maîtres du Collège de Rhétorique.

16. *La Requête* (1555), f. A8 v° et B6 r°.

17. *La Requête* (1555), f. B5 r°.

et le « Gascon »¹⁸. Ces précisions linguistiques n'ont pas d'équivalent pour la partie française du recueil — le français n'a pas besoin d'être désigné comme tel —, où leur place, dans les titres des poèmes, est occupée par un surcroît de précisions métapoétiques : là où les poèmes occitans se présentent comme une « Ballade batellée unissonnante, en langaige Tholosain », les poèmes français sont intitulés « Ballade batellée unissonnante de deux seules terminations », « Ballade unisonnante enchainée par equivocques » ou « Ballade, unisonnante, batellée, couronnée par termes masculins et feminins ensemble »¹⁹ ; alors que le lecteur se trouve face à un « Rondeau en Gavach » ou un « Rondeau en Gascon », il se voit présenter un protocole de lecture complet pour un « couplet » français (« en sincopant cedit Couplet sera trouvé divers sens au premier. Et se peult lire tant en montant que en descendant par les deux Sincoptes »²⁰). À la partie française, l'exhibition d'un surcroît d'art dans l'expression poétique ; à la partie occitane, une simple variation linguistique. Le recueil exhibe ainsi une relation fortement asymétrique. Le français apparaît comme langue première, autorisée et autorisante : il est l'unique langue figurant au titre d'un recueil bilingue et il est même la langue de plusieurs titres des poèmes occitans. L'occitan, dans sa variabilité, semble associé à un déficit d'art, conformément à une hiérarchie bien établie à cette date.

Cependant, pour le lecteur bilingue, la lecture des (douze) poèmes occitans à la suite des (neuf) poèmes français dément dans une large mesure cette hiérarchie trop évidente. D'abord, le premier des poèmes occitans est signé d'un nom français (« Marie de Haut Pris ») qui rivalise ostensiblement avec celui qui signait la troisième pièce en français (« Marguerite de Bon Voloir »)²¹ : le fait que la première locutrice occitane porte le nom d'une possible locutrice française montre que la bipartition linguistique du recueil ne se contentera pas de reproduire les hiérarchies imposées ; elle est aussi le lieu de l'expression d'un choix linguistique. Surtout, si la partie occitane semble redire très largement, dans ses thèmes (satire morale généralisée et tableaux des malheurs du temps : la faim, la peste...) et ses formes (ballades, rondeaux, triolets), la partie française du recueil, elle s'en distingue nettement par sa tonalité : là

18. *La Requeste* (1555), f. B5 v^o.

19. *La Requeste* (1555), f. B6 v^o, A3 v^o, A6 r^o et A8 r^o.

20. *La Requeste* (1555), f. B5 r^o, B5 v^o et A5 r^o.

21. *La Requeste* (1555), f. B1 v^o et A5 r^o.

où les poèmes français recouraient volontiers à l'ironie et à la plainte comme instruments de la satire, les poèmes occitans font le choix de l'invective, très fortement soulignée par les débuts de poèmes, d'abord sarcastiques (« Sec, quin braga nostra vesina »²²), puis franchement menaçants (« Fy, fi, al Diable, on les deuria enasta / Aquelz Muguetz, que no fan que quista »²³, « Fi fi al gibet de Palhardas / On las deuria totas nega »²⁴). Soulignée par le choix de la langue « basse » et nourrie par une inventivité lexicale qui ne connaît pas les limites de la convenance, l'agressivité devient la matière d'un jeu poétique qui recherche la complicité du lecteur bilingue et qui rejaillit sur les modes d'expression plus sophistiqués de la partie française du recueil. L'opposition entre les premiers et les derniers vers du recueil complète ce processus de transformation du schéma de répartition entre les langues. Dans les premiers, « maistre Pierre Trassebot », seul signataire masculin du recueil, transmet en français l'humble requête des dames de Toulouse (« Supplient humblement les Femmes, / Tant moyennes que grandz Dames »), qui souhaitent pouvoir concourir aux Jeux floraux du Collège de Rhétorique²⁵. À l'autre extrémité du recueil, ces mêmes dames, par la plume de « Naudeta Petita », adressent une « Epistre an lengaige Tolosain » aux dames de Paris, d'abord pour les remercier de leur avoir écrit et surtout pour leur donner des « nouvelles d'ici » (« De las novellas que son depart de ça »). Ce faisant, elles se présentent non plus en modestes « suppliantes » mais en femmes qui s'exercent librement, fût-ce comiquement, à la poésie, maîtresses de leur expression et certaines de la valeur de la langue qui leur est la plus propre :

Per mettre fin a las nostras facetias,
 No vous desplassia, ny no trouvetz salvatge
 Quant rescriben en nostre bel lengatge :
 Et si vousautras no trobatz bon lo nostre
 Ta pauc nosautras, no trobam gost al vostre.
 Car en parlan, semble que machetz Fresas.

22. *La Requeste* (1555), f. B1 v^o. Trad. Courouau et Gardy, in *La Requeste*, 133 : « Diantre, comme elle est élégante notre voisine ».

23. *La Requeste* (1555), f. B2 r^o. Trad. Courouau et Gardy, in *La Requeste*, 137 : « Fi ! fi ! au Diable on devrait les embrocher, / Ces muguetz qui ne font que quémander ».

24. *La Requeste* (1555), f. B3 v^o. Trad. Courouau et Gardy, in *La Requeste*, 144 : « Fi ! fi ! au gibet ce paillardes, / On devrait toutes les noyer ».

25. *La Requeste* (1555), f. A2 r^o-A3 r^o.

Ara a Dieus siatz donq, las donas Francesas,
 Plus n'avem lese ayssi de sermona,
 Car vespras tocan, et nous y cal ana.²⁶

Le dispositif bilingue, qui semblait d'abord exhiber la disproportion entre deux langues, aura donc permis l'affirmation explicite de la valeur de la langue minorée : « en nostre bel lengatge ». Le caractère fictif et comique du cadre énonciatif interdit certes de voir dans ces formulations le désir de défaire ou d'inverser les hiérarchies linguistiques. Cependant, là où Bernard Du Poey, en masquant toute forme de conflit, cherchait, de manière presque subreptice, à faire entrer la langue occitane dans un concert des langues, l'exhibition « facétieuse » de conflits de toutes sortes aboutit ici au constat que la minoration linguistique peut avoir de précieuses contreparties : expressivité, franchise, dévoilement des faux-semblants, solidarité. Les derniers mots du recueil (« et nous y cal ana ») sont consacrés à évoquer une sociabilité qui s'inscrit dans un usage linguistique partagé : les « dames de Tolose » n'entreront pas au Collège de Rhétorique — qui ne laisse plus entrer la langue occitane depuis le début du XVI^e siècle²⁷ — mais l'espace de la ville demeure ouvert à cette autre langue, apte à la communication et à la poésie.

La langue couronnée par les autres langues

Dans d'autres publications, la dimension de manifeste linguistique apparaît au contraire immédiatement. Conformément aux principes adoptés, par exemple, par les poètes de la Pléiade pour défendre et illustrer la langue française, des langues déjà consacrées sont convoquées autour de l'occitan afin de défendre et d'illustrer ce dernier. Le plurilinguisme se met au service exclusif de la langue dont on entend établir la valeur et les droits. L'exemple le plus fameux dans l'histoire de la littérature occitane du XVI^e siècle est constitué par les deux recueils poétiques gascons publiés en 1565 et 1567 par Pey de Garros, magistrat

26. *La Requête* (1555), f. B8 v^o. Trad. Courouau et Gardy, in *La Requête*, 168 : « Pour mettre fin à nos facéties, / Ne vous déplaie, ne trouvez pas sauvage / Que nous répodions dans notre beau langage ; / Et si vous ne trouvez pas bon le nôtre, / De notre côté nous n'avons pas de goût pour le vôtre. / Car en parlant il semble que vous mâchiez des fèves. / Adieu donc maintenant, dames françaises, / Nous n'avons plus loisir de sermonner / Les vêpres sonnent, il nous faut y aller. »

27. Voir Courouau, *Moun lengatge bèl*, 382–387.

toulousain issu d'une grande famille de Lectoure. Les deux recueils, dédiés successivement à Jeanne d'Albret et à son fils Henri, offrent deux dispositifs plurilingues parallèles²⁸. Le titre du premier, *Psaumes de David viratz en rythme gascon per Pey de Garros Laytores, dedicatz a la serea maiestat de la Regina de Navarra* (Toulouse, Jacques Colomiès, 1565, in-8°) démarque celui des publications marotiques, tels que *Trente Pseaulmes de David, mis en françoys par Clement Marot, valet de chambre du Roy* (Paris : Roffet, 1531) ou *Premier livre, contenant XXVIII Pseaulmes de David traduictz en rithme françoise par Clement Marot* (Paris : Du Chemin, 1549). Garros emprunte aussi à Marot le principe de la dédicace royale, adressée non plus au « treschrestien roy de France, François premier de ce nom » (cent soixante-dix vers français) mais à la nièce de celui-ci, « tresillustra e treshauta princessa, la regina de Navarra » (cent vingt-quatre vers gascons). Les langues en jeu sont donc le gascon, nommé partout (dans le titre, le privilège, l'épître dédicatoire), et, autour de lui, les autres langues : implicitement l'hébreu du texte source (le privilège reprend la formulation marotique d'une traduction « selon la verité Hebraique ») et le latin des versions intermédiaires (Garros n'est pas plus hébraïsant que ne l'était Marot), explicitement le français, qui apparaît dans l'ambiguïté graphique du titre du recueil et du titre des poèmes (par la forme *Psaume*), puis dans le « Privilege du roy », dans la « Table alphabetique » qui classe les premiers vers gascons des psaumes mais qui indique en français sur quels timbres ces versions peuvent être chantées, et surtout dans l'adresse « Au lecteur » qui clôt le livre. Ces deux pages associent la réflexion linguistique et orthographique (Garros dit regretter de n'avoir pu disposer de caractères appropriés pour parvenir à une « Orthographie si certaine que le plus estrange d'Alemagne n'eut peu faillir de bien lire et prononcer le gascon »²⁹) à la profession de foi réformée. Le français intervient donc à la fois comme langue rivale et comme langue de présentation au public d'une œuvre gasconne, comme un intermédiaire nécessaire.

Deux ans plus tard, paraissent chez le même libraire les *Poesias Gasconas de Pey de Garros Laytorès dedicadas a Magnific e poderos Princep lo Princep de Navarra son Seño* (in-4°). On retrouve bien sûr la langue gasconne au centre

28. Voir Gilles Couffignal, « Est-ce pas ainsi que je parle ? » *La langue à l'œuvre chez Pey de Garros et Montaigne* (thèse de doctorat, Université Toulouse 2, 2014, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01259019/document>).

29. Garros, *Psaumes de David viratz en rythme gascon per Pey de Garros Laytores, dedicatz a la serea maiestat de la Regina de Navarra* (Toulouse : Jacques Colomiès, 1565), f. K2 r°.

du dispositif, avec, autour d'elle, les langues sources de cette poésie pastorale et héroïque (le grec, le latin, l'italien, le français), et de nouveau une adresse en français « Au Lecteur », située non plus à la fin du livre mais entre la dédicace gasconne au prince et la première « Egloga » : morceau de prose française insérée entre deux pièces de vers gascons, il s'agit d'un manifeste linguistique à proprement parler, qui explicite la portée du dispositif plurilingue adopté par Garros pour ses publications. La thématique du « combat » en faveur du gascon, déjà présente dans les dédicaces royales et dans l'avis « Au lecteur » des *Psaumes viratz*, est ici corrélée à une réflexion sur la notion de frontière linguistique : entre le « François celtique » et « nostre langage », passe une frontière, qui oblige les locuteurs de l'une des deux langues à apprendre l'autre s'ils souhaitent la comprendre et la parler. D'un côté et de l'autre de la frontière, la situation n'est pas semblable, mais la disproportion est seulement accidentelle :

[...] entre noz voisins, par les maisons de noblesse, nostre langage est usité, et telement en pris, que celuy qui le parle bien conte cela pour un titre d'honneur, Il est vray que nous l'avons destitué, Comme si un mauvais menagier laissoit en son champ plantureux croitre beaucoup de ronces, espines, et chardons : de sorte qu'il y aura peine de le remettre en son premier estat. Car si nous eussions cultivé nostre langue de mesme diligence que le Celtique a la siene, Ne luy en deplaise, nous ne luy cederions point en facunde.³⁰

Pourquoi alors adopter un dispositif plurilingue s'il s'agit de cultiver une langue exclusive ? Si le français est un adversaire dans le combat linguistique, pourquoi se soumettre à lui, même un instant ? Le dispositif adopté par Garros est suffisamment riche pour articuler une réponse complète et nuancée. D'une part, le jeu des langues est nécessaire à la définition de la valeur linguistique : cultiver sa langue, c'est l'enrichir d'éléments venus d'autres langues, ce qui justifie la présence de diverses langues envisagées comme les sources d'un processus de traduction et d'imitation. Mais, dans ce jeu des langues, le français joue des rôles supplémentaires : en plus d'être une langue source pour l'imitation, il est aussi la langue contre la domination de laquelle doit opérer le combat linguistique et,

30. Garros, *Poesias Gasconas de Pey de Garros Laytorès dedicadas a Magnific e poderos Princep lo Princep de Navarra son Seño* (Toulouse : Jacques Colomiès, 1567), f. A3 v°.

d'une certaine manière, une langue par laquelle doit s'opérer ce combat. Si le combat aboutit, le statut du gascon en sera modifié, mais le statut du français le sera tout autant. Garros, auteur bilingue d'un manifeste linguistique en faveur du gascon, explicite cette situation dans les premières lignes de son adresse « Au lecteur », qui offrent une description exceptionnellement claire de la situation linguistique de la France au XVI^e siècle :

Amy Lecteur, Noz deux langages principaux, sont le François celtique, et le Gascon : Je parleray du nostre. Il y a quelque diversité de langage, termination de motz, et pronuntiation, entre ceulx d'Agenois, Quercy, autres peuples de deça, et nous : non pas tele que nous n'entendions l'un l'autre : Aussi nostre langage par un mot general est appelé Gascon.³¹

La coexistence de trois *nous* permet de décrire la complexité d'une situation linguistique déterminée à la fois par une répartition géographique des langues et par l'image sociale de ces différentes langues : un *nous* défini par l'espace national français (« Noz deux langages principaux »), un *nous* qui inclut tous les locuteurs de l'espace occitan (« je parleray [de] nostre [langage] »), par opposition aux locuteurs du « François celtique », et un *nous* proprement gascon, incluant les occitanophones de la rive gauche de la Garonne mais exerçant son emprise symbolique sur ceux de la rive droite (« ceulx d'Agenais, Quercy, autres peuples de deça »). Dans une telle situation, les frontières se compliquent et deviennent aussi des occasions d'échanges : Garros prétend faire reconnaître la valeur du gascon par les Gascons eux-mêmes, par les autres occitanophones et par les francophones aussi, et, dans le même temps, il affirme son rang parmi les auteurs français en s'adressant à cet « Amy lecteur » qu'il inclut dans son premier « nous ». C'est la maîtrise de cette scène plurilingue qui est ici mise au service, non pas d'une intégration du gascon à une guirlande des langues, mais d'une domination — au moins locale — du gascon.

Après Garros, on voit apparaître d'autres dispositifs plus ou moins similaires, par lesquels une pluralité de langues se trouve ainsi convoquée pour consacrer la grandeur de la langue d'oc, sous telle ou telle de ses formes. Le cas le plus fréquent repose sur l'usage des pièces liminaires allographes. Citons le cas des *Obros, et rimos prouvenssalos, de Loys de la Bellaudiero, Gentilhomme*

31. Garros, *Poesias gasconas*, f. A3 r^o.

Prouvenssau (1595), qui construisent, de manière posthume, la figure d'un grand poète provençal, « lequel a si heureusement deterré durant sa vie, l'ancien honneur de la Poësie et Rime Prouvensalle », retrouvant « l'antique lustre de noz vieux et divins Poëtes, dont Dante, Petrarque, et tant d'autres autheurs Italiens, et Espagnols font si honorable mention »³², et organisent à cette fin un copieux paratexte essentiellement français, entrecoupé de vers provençaux et occasionnellement de latin. Apparaissent ensuite, entre ce paratexte polyglotte et le texte provençal lui-même, quelques pièces constituant les « rithmes Françaises, par L. D. la Bellaudiere, Gentilhomme Prouvensal », à savoir trois sonnets français eux-mêmes précédés de trois pièces adressées au lecteur (un quatrain provençal, un sizain français, et un sonnet français)³³. On retrouverait des dispositifs plus ou moins analogues dans les recueils de Bertrand Larade ou de Pierre Godolin, mais c'est dans l'épopée gasconne de Guillaume Ader, *Lou Gentilome Gascoun* (1610), que l'usage des paratextes allographes est le plus frappant. Cette épopée en quatre chants qui vise à célébrer Henri IV et la grandeur gasconne — l'adjectif figure trois fois en page de titre — est précédée d'une dédicace en prose gasconne que l'auteur adresse au duc d'Épernon, puis d'un entrelacs de pièces latines, gasconnes et grecques, parmi lesquelles s'insère la seule page imprimée en français dans le livre, à savoir, sous la forme d'un sonnet, une « Prosopopée de la Gascouigne sur l'œuvre de Monsieur Ader »³⁴.

Le plurilinguisme, qui inclut en mineur la langue française, sert à dire la puissance supérieure d'« un grand Poëte », d'un héros et d'une langue, afin d'offrir, selon les mots de Robert Lafont, « une vision gasconne du destin français »³⁵.

Une autre forme de construction plurilingue de la supériorité d'une langue minorée est proposée par le poème trilingue composé par Du Bartas à l'occasion de l'entrée de la reine Marguerite à Nérac en décembre 1578. Imprimée à Paris, cette plaquette se présente — au même titre que les autres publications de Du Bartas — comme purement française : *Poeme dressé par G. Saluste sieur du Bartas, pour l'accueil de la Reine de Navarre, faisant son*

32. « Preface du sieur [César] de Nostredame », in Pierre Bellaud de la Bellaudière, *Obros, et rimos prouvenssalos* (Marseille : Pierre Mascaron, 1595), 25–26.

33. Bellaud, *Obros*, 45–48.

34. Guillaume Ader, *Lou Gentilome gascoun* (Toulouse : Raymond Colomiès, 1610), f. ¶6 v^o.

35. Lafont, *Renaissance du sud*, 233.

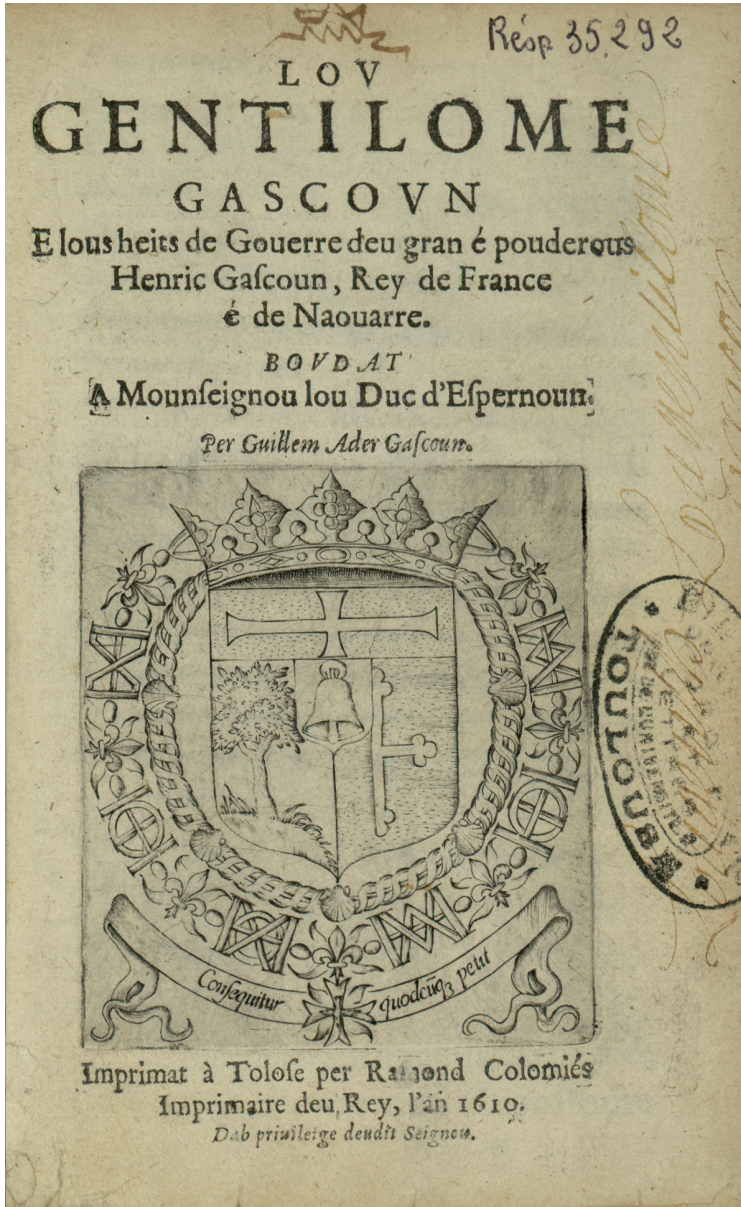


Fig. 3. Guillaume Ader, *Lou Gentilome gascon* (Toulouse : Raymond Colomiés, 1610), f. ¶1 r°. Bibliothèque universitaire de l'Arsenal (SCD Toulouse 1), Resp 35292.

entrée à Nerac. Auquel trois Nymphes debatent qui aura l'honneur de saluer sa Majesté (Paris : Jean Richer, 1579). En dehors d'un anthroponyme (« Bartas ») et d'un toponyme (« Nerac »), rien ne peut laisser imaginer que ce « débat » des Nymphes sera la représentation théâtralisée d'un conflit linguistique dont le gascon sortira vainqueur. Alors que la Nymphé latine se croit la seule autorisée à accueillir une reine, la Nymphé française intervient pour la traiter d'« estrangere voix », mais elle-même doit finalement se taire et céder la place à la Nymphé gasconne, au nom des droits de la « nature », que les deux autres Nymphes confondaient trop avec la « barbarie », la sauvagerie et la brutalité. On retrouve là assurément, pour une visée performantielle, quelque chose du « conflit joué » que nous observions à propos des dames toulousaines ; mais le jeu déploie ici un discours linguistique parfaitement articulé, conforme aux conceptions d'un Pey de Garros, qui place, comme dans les recueils de ce dernier, la diversité linguistique au service de la promotion d'une langue³⁶.

Auteur bilingue, conflit intériorisé

Parmi les différents exemples évoqués jusqu'ici, plusieurs impliquent une compétence bilingue chez les auteurs, mais il reste à considérer le cas d'une identité d'auteur fondée sur ce bilinguisme. Le bilinguisme (ou trilinguisme) du poème de *Du Bartas* n'affectait guère la qualité de poète français qui est la sienne et les poètes occitans Garros ou Bellaud limitaient leur usage du français à quelques pièces en prose, pour le premier, ou quelques vers isolés, pour le second. Dans les livres publiés par Auger Gaillard, au contraire, le bilinguisme est central, essentiel, sans que ce bilinguisme vise à créer entre les deux langues un rapport d'égalité : il permet plutôt de placer le conflit linguistique au principe d'une identité de poète.

Dès ses premières publications, l'œuvre de l'albigeois Auger Gaillard se présente sous le signe de la diversité. Pour vanter la diversité de ce qu'il entend offrir au lecteur, il emprunte à Ronsard la métaphore du banquet, mais cette métaphore est recontextualisée sur un mode comique, par un poète qui se présente comme un artisan charron, parfois ménétrier parfois soldat, en quête perpétuelle d'une reconnaissance sociale et poétique comme d'une union

36. Voir Philippe Gardy, *La Leçon de Nérac. Du Bartas et les poètes occitans (1550-1650)* (Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 1998).

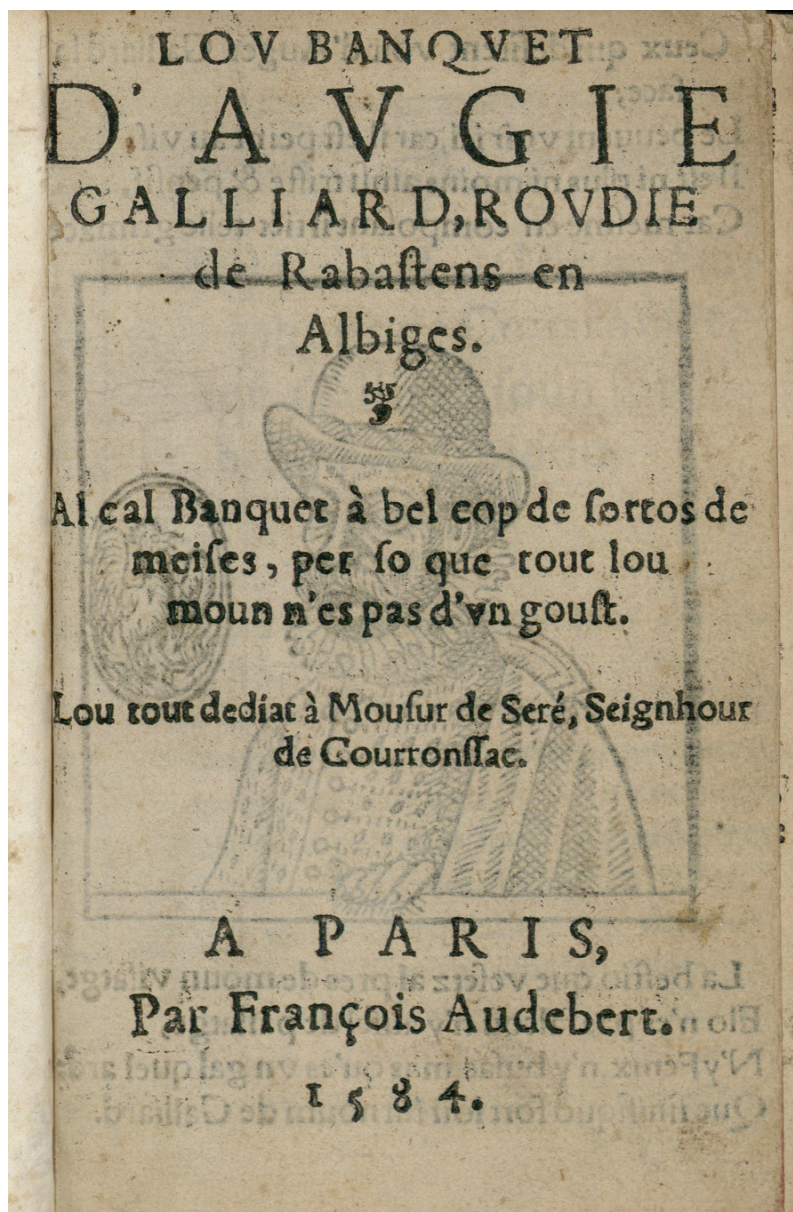


Fig. 4. Auger Gaillard, *Lou Banquet* (Paris : François Audebert, 1584), f. A i r^o.
 Bibliothèque municipale de Toulouse, Res. D XVI 783.



Fig. 5. Auger Gaillard, *Lou Banquet* (Paris : François Audebert, 1584), f. A i v°.
Bibliothèque municipale de Toulouse, Res. D XVI 783.

matrimoniale. Dans le même temps, cette diversité est étroitement corrélée à la bigarrure linguistique. Le titre du premier ouvrage publié fait ainsi alterner l'occitan et le français : *Las Obros de Augié Gaillard, natif de Rabastens, en Albigez. A noble François de Caumont, seigneur et Baron de Monbeton, Massuguié, et autres lieux* (Bordeaux : Jacques Olivier, 1579). Cette alternance linguistique se réalise dans le recueil, dont l'occitan reste la langue largement majoritaire. En 1584, un autre livre, qui prétend être imprimé à Paris mais qui le fut en réalité à Montauban, présente un titre entièrement occitan, mais pour mieux revendiquer la variété linguistique : *Lou Banquet d'Augie Galliard, roudie de Rabastens en Allbigez. Al cal banquet, a bel cop de sortos de meises, par so que tout lou moun n'es pas d'un goust. Lou tout dediat à Mousur de Seré, Seignhour de Courronsac*³⁷.

Au verso de la page de titre, une gravure présente un portrait gravé de l'auteur, avec en médaillon ses armes parlantes (un coq — *gal* — qui brûle — *ard*), encadré par un quatrain en français et un quatrain en languedocien. La symétrie, cependant, n'est qu'apparente, puisque Gaillard est locuteur des vers occitans (« La bestio que vesetz al pres de moun visatge / Elo n'es pазs falcou »³⁸) alors qu'il est délocuté dans les vers français (« Ceux qui desirent voir d'Auger Gaillard la face, / Le peuvent voir ici »). Dans les publications suivantes, le dispositif sera repris avec parfois quelques vers modifiés et parfois une distinction typographique entre les deux langues (le romain pour le français, l'italique pour l'occitan), sans que soit jamais modifiée cette répartition énonciative, qui indique que le bilinguisme de Gaillard entend tirer profit de tous les déséquilibres possibles : le français vient en premier dans la page (langue du haut), mais l'occitan (langue du bas) est premier par sa proximité avec celui qui parle ; l'occitan restera toujours majoritaire dans la production poétique de Gaillard, mais le français restera l'instrument nécessaire pour affirmer son désir d'être poète. Les premières pièces du *Banquet* jouent de ces déséquilibres, en faisant suivre une épître dédicatoire en occitan d'une épître

37. « Le Banquet d'Auger Gaillard, charron de Rabastens en Albigeois. Auquel banquet, il y a beaucoup de sortes de plats, parce que tout le monde n'a pas le même goût. Le tout dédié à Monsieur de Seré, seigneur de Courronsac » (nous traduisons).

38. Auger Gaillard, *Lou Banquet d'Augie Galliard* (Paris [Montauban] : François Audebert [Louis Rabier], 1584), f. 1 v^o. Trad. Ernest Nègre, in Auger Gaillard, *Œuvres complètes* (Paris : Presses Universitaires de France, 1970), 236 : « La bête que vous voyez auprès de mon visage / N'est pas un faucon ».

en français au même dédicataire, elle-même présentée sous la forme d'une variation linguistique :

Monsieur, apres l'Epitre en ma langue Albigeoise,
M'en vay forger un autre, en la langue françoise.
Depuis qu'on est en bal faut bien ou mal danser,
Or sus donc mal ou bien je m'en vay commencer.³⁹

Gaillard a bien compris que le bilinguisme français-occitan impliquait un déséquilibre axiologique, mais il est surtout intéressé par le fait que ce déséquilibre crée des dynamiques infinies : où est le bien ? où est le mal ? Un peu plus loin, une page bilingue propose d'abord un huitain français qui semble intérioriser la dévalorisation de la langue occitane, dont Gaillard donne toujours une image restreinte à l'usage individuel, à l'idiosyncrasie, au plus loin des *nous* d'un Pey de Garros :

Je suis Auger Galliard auteur de cest ouvrage
Lequel j'ay fait icy pour mander en tous lieux,
Il est fait en françois, et en mon sot langage :
Pour faire gazouiller les jeunes et les vieux.⁴⁰

Mais aussitôt, le recours au « sot langage » est revendiqué comme un libre choix (« Je l'ay fait un peu mal, le pouvant faire mieux ») qui détermine la singularité du poète :

Si je l'eusse mieux fait, quelques sots envieux,
Eussent peut estre dit : cecy a fait Ronsard.

Ruse du bilinguisme : c'est ici en français que le poète languedocien dit qu'il se distingue de Ronsard par son recours à une autre langue que le français ! Le bas de la page est occupé par un quatrain occitan (« Augie als Embegiouses ») qui redit cette conquête de l'inimitable par le bilinguisme :

Tantos gens legiran en Franso
Moun libre per s'en peis trufa :

39. Gaillard, *Lou Banquet*, f. 5 r^o.

40. Gaillard, *Lou Banquet*, f. 8 r^o.

Que nes en touto lour pouissanço,
D'un coumo aquest ne poude fa.⁴¹

Un tel propos n'aurait pas le même sens sous la plume d'un auteur occitan monolingue : dans ce cas, il s'agirait d'entériner une situation linguistique minorée et marginale afin de revendiquer son caractère d'exception ; dans le cas de Gaillard, il s'agit de montrer que la « puissance » du bilinguisme est supérieure à celle du monolinguisme français et qu'elle rivalise, de fait, avec elle sur un terrain commun. La « Franso » dans laquelle le livre est appelé à circuler est à la fois l'espace non occitanophone dans lequel les lecteurs se moqueront de cette « autre langue » et un espace commun à « Gaillard » et « Ronsard » dans lequel les valeurs littéraires peuvent être mises en discussion.

La suite des publications de Gaillard exploitera ainsi toutes les ressources du conflit linguistique afin d'enrichir une poétique de la bigarrure, qui le conduira, dans *Les Amours prodigieuses* (1592), à imaginer l'enfant qui pourrait naître de son union avec une femme maure vivant à la cour de Navarre⁴². Dans le dernier poème, il s'adresse à lui-même, en français, mais c'est toujours au nom de sa poétique fondée sur le bilinguisme qu'il peut définir sa valeur par rapport à celle de Desportes ou Ronsard :

Ta rime, Auger Gaillard, monstre ta gaillardise [...].
Veux-tu savoir comment tes poèmes je prise ?
Desportes, et Ronsard, et autres bien souvent
Les doctes vers d'autruy nous mettent en avant,
Et tu ne hais rien tant qu'une telle entreprise. [...]
Je trouve tes escrits provenir de toy-mesme,
Sans leur ceder en rien, car la Muse qui t'aime
Fait plus paroistre en toy la nature, que l'art.⁴³

41. Gaillard, *Lou Banquet*, f. 8 r^o. Trad. Nègre, in Gaillard, *Œuvres complètes*, « Augier aux Envieux », 246 : « Tant de gens en France liront mon livre, pour ensuite s'en moquer ! Et cependant il n'est pas en leur pouvoir d'en faire un de semblable ».

42. Sur les singularités de ce recueil, voir Gilles Couffignal et Michel Jourde, « *Les Amours prodigieuses* d'Auger Gaillard (1592) : du bilinguisme occitan à l'auto-traduction », à paraître dans les actes du colloque *Traduire à la Renaissance* (3) tenu à Paris en octobre 2017.

43. Auger Gaillard, *Les Amours prodigieuses d'Augier Gaillard, Rodier de Rabastens en Albigeois* (Lescar : Louis Rabier, 1592), « Sonnet. D'Auger Gaillard à soy-mesme », 80.

Il est rare qu'une telle revendication d'une poétique « naturelle » soit corrélée au XVI^e siècle, non à la défense d'une langue, mais à la revendication d'un bilinguisme : ce qui « provient de soi-même », dans le cas de Gaillard, c'est une parole linguistiquement partagée, avec du « mal » et du « bien », inégale et conflictuelle mais singulière et dynamique. Peut-être serait-il légitime de voir là une forme d'expérience littéraire « hétérolingue »⁴⁴, dans la mesure où « la langue », quelle qu'elle soit, a ici moins de valeur que les opérations que l'on peut inventer entre les langues.

Le plurilinguisme à l'âge de la « question de la langue »

Envisager ainsi tour à tour ces quatre cas de figure présente deux inconvénients : cela conduit à schématiser ces différents exemples, qui pourraient assurément faire l'objet d'analyses plus complètes et nuancées, et à masquer le fait que les modèles proposés se recouvrent en partie dans les livres évoqués. L'œuvre de Gaillard, par exemple, n'est pas tout à fait étrangère à l'idée de manifeste linguistique ni, évidemment, à celle de « conflit joué ». Il s'agissait surtout, en présentant les choses de cette manière, d'insister sur la variété des dispositifs textuels et typographiques⁴⁵ : on ne peut pas envisager ces corpus comme le produit d'une pratique littéraire plurilingue rendue semblable par la situation linguistique conflictuelle qui la déterminerait. Dans ces usages variés et inventifs du plurilinguisme, une distance s'instaure toujours entre le conflit qui caractérise la situation sociolinguistique dans laquelle ces auteurs évoluent et les formes de conflits qui sont données à voir dans les livres qu'ils publient : il ne s'agit jamais de reproduire littérairement un conflit entre langue dominante et langue dominée, mais d'en dégager des dynamiques variées, que ce soit pour faire rire, pour appeler à promouvoir la langue dominée, pour affirmer sa singularité d'auteur, ou même pour modifier les termes du conflit en faisant comme si aucun rapport de domination n'existait entre les langues. Le plurilinguisme ne sert pas ici à opposer une langue à une autre ou à d'autres mais à imposer la représentation d'une scène où plusieurs langues existent et se rencontrent selon des systèmes de valeurs qui restent mobiles. Il ne vise pas

44. Rainier Grutman, *Des langues qui résonnent. L'hétérolinguisme au XIX^e siècle québécois* (Québec : Fides, 1997).

45. Nous n'avons pas abordé ici la question de la variété proprement linguistique de ces corpus : voir à ce sujet les travaux déjà cités de Gardy, Courouau et Couffignal.

à neutraliser les conflits de valeurs par la promotion de « choix linguistiques » alternatifs et minoritaires mais il fonde sur l'expérience du conflit — incarnée dans des figures de locuteurs fictionnels ou d'auteurs — la possibilité d'offrir aux lecteurs des objets qui placent au premier plan un principe de transaction linguistique. Ces objets, selon les compétences linguistiques des lecteurs, pourront se prêter à des usages divers, intégraux ou partiels, de reconnaissance ou de tri ; mais ils imposent à tout lecteur l'idée que les langues sont plurielles et vivent de leur mise en relation.

Ce constat, assurément, peut valoir pour le présent comme pour le passé et notre lecture de ces corpus est évidemment tributaire de la sensibilité d'aujourd'hui aux enjeux du plurilinguisme et des relations entre les langues. Il nous semble cependant que les dispositifs que nous avons décrits gagnent à être examinés dans un cadre chronologique relativement étroit, en l'occurrence la deuxième moitié du XVI^e siècle plutôt qu'une large période *early modern* : les dynamiques que nous avons décrites pouvaient sans doute se déployer d'autant mieux à l'heure où la « question de la langue » n'était pas encore considérée comme close et où les foyers de culture dans lesquels ces textes furent conçus et publiés ne se pensaient pas encore exclusivement en fonction de leur éloignement par rapport à Paris ou à la Cour de France⁴⁶. On se situe ici en amont de la rigoureuse distribution des langues et des puissances qui va bientôt s'exercer, à la fois par la chasse aux gasconismes et par le projet colonial. Un dernier livre dans lequel l'occitan apparaît en contexte plurilingue nous permettra d'évoquer ce double tournant. Il s'agit de l'édition, dans le recueil de Marc Lescarbot, *Les Muses de la Nouvelle France* (Paris : Jean Millot, 1609), de ce qui reste dans l'histoire littéraire comme la première pièce de théâtre jouée en français sur le sol américain : *Le Théâtre de Neptune en la Nouvelle France. Représenté sur les flots du Port Royal le quatorzième de Novembre mille six cens six, au retour du Sieur de Poutrincourt du pais des Armouchiquois*. Sur ce théâtre aquatique, apparaît d'abord Neptune, suivi de Tritons, parmi lesquels figure un « Gascon »⁴⁷. Cette apparition s'explique à la fois par la présence effective en Nouvelle France de marins de cette région et par les origines d'Henri IV qu'on est en train de célébrer à travers le picard Poutrincourt. Le fait que ce

46. Voir Fausta Garavini, *Parigi e provincia. Scene della letteratura francese* (Torino : Bollati Boringhieri, 1990).

47. Marc Lescarbot, *Les Muses de la Nouvelle France* (Paris : Jean Millot, 1609), 15.

personnage de Gascon parle gascon (« Un Gascon prononça ces vers à peu près en sa langue ») permet certes de relativiser l'image historique d'une France projetant son identité monolingue dans un projet colonial⁴⁸. Cependant, le gascon dont il s'agit n'a rien de comparable avec celui que nous avons rencontré jusque-là : il s'agit, onze ans avant la publication par Agrippa d'Aubigné des *Aventures du Baron de Faeneste*, d'un autre exemple de caricature linguistique, par laquelle le locuteur désigné comme « gascon » se singularise des autres par son obscurité (la didascalie parlait bien d'un « à peu près » linguistique), sa vantardise sexuelle et ses grossièretés. Un « Gascon » parle, mais il semble vouloir échapper à tout désir de communication véritable. Dans cette scène plurilingue, le gascon a le statut d'une langue factice forgée pour faire rire. Parallèlement, à la page suivante, commence le défilé des « Sauvages », qui viennent offrir spontanément au seigneur français les biens de la nature et de l'art d'Amérique (origan, castor, harpons). Contrairement à celle du Gascon, la langue des Sauvages n'est pas caricaturée : elle est passée sous silence, ces « Sauvages » exprimant leur entière soumission dans la langue de leurs nouveaux maîtres. Mais il est tentant de voir là les deux faces d'un même processus, qui nous fait entrer dans un autre moment de l'histoire. Lorsque les Gascons et Gasconnes — « dames de Tolose », Garros, « Nymphes » de Nérac — revendiquaient le caractère « sauvage » que d'autres leur attribuaient pour les dévaloriser, c'était afin d'imaginer un monde dans lequel les langues humaines entretiendraient de tout autres relations que celles-là. C'est aussi pour cette raison que ces dispositifs plurilingues antérieurs à la période coloniale, qui avaient en commun de prendre au sérieux une pluralité de réalisations linguistiques, peuvent redevenir intéressants à observer aujourd'hui.

48. Paul Cohen, « Penser un empire de Babel. Langues et célébration du pouvoir royal dans le monde atlantique français XVI^e-XVII^e siècles », in *Français ? La nation en débat entre colonies et métropole, XVI^e-XIX^e siècle*, éd. Cécile Vidal (Paris : EHESS, 2014), 35-54.